



Comment raccorder mon éolienne?

1. Je souhaite revendre l'électricité produite par mon éolienne à mon fournisseur d'accès et suis donc en Zone de Développement Eolien.

Je suis raccordé au réseau en vente de surplus: ERDF a posé un 2ème compteur dit « de production » et j'ai un contrat de revente.

Je produis donc avec mon éolienne et peut soit utiliser directement l'énergie générée, soit la rebasculer vers ce compteur de production.

Technique: Eolienne+ onduleur équipé d'une protection de découplage VDE 0126 (surveillance de réseau et protection en cas de défaut) ou conforme EN50438.

2. L'éolienne produit, je consomme directement l'énergie. Je gagne en autonomie en consommant ma production d'énergie

Si le réseau est disponible, le meilleur moyen de stockage est le réseau avec l'INVERTER mais sans contrat EDF spécifique, le surplus d'énergie non consommé est perdu et donné gratuitement à mon réseau.

Technique: Eolienne+onduleur avec VDE 0126 (surveillance et protection en cas de défaut réseau)

A noter que: Les normes NFC 15-100 et NFC 15-400 s'appliquent pour l'installation.

3. Je souhaite stocker ma production d'énergie ou utiliser du 12/24V ou je suis en site isolé

Technique: Eolienne+ chargeur 12/24v+ batterie (non fournie)

La solution technique de commutation entre production par l'éolienne et apport complémentaire de mon fournisseur d'énergie n'est pas proposée

Contact: Mme Lafrasse 06 26 54 92 22

n.lafrasse@home-energy.com